

**MÉCANICIEN(NE) DES DOUANES
AU SERVICE TECHNIQUE AUTOMOBILE
DES DOUANES D'ÎLE-DE-FRANCE**

**Catégorie C
(Homme / Femme)**

Définition synthétique du poste

Le/La mécanicien(ne) des douanes est un(e) agent(e) de constatation des douanes chargé(e) du maintien en condition opérationnelle du parc automobile afin d'en faciliter la disponibilité et d'assurer une fonction de soutien aux équipes de surveillance des douanes.

L'emploi à pourvoir est situé au service technique automobile (STA) Île-de-France, situé à Boissy-Saint-Léger (94 470).

Activités principales du poste

- Réaliser toutes les opérations d'entretien et de maintenance nécessaires sur les véhicules de l'administration des douanes (automobiles) ainsi que sur les moyens de transport destinés à être vendus en suite de réforme ;
- Procéder aux opérations de montage, démontage, réglage des installations mécaniques et des équipements automobiles (amortisseurs, pneumatiques, disques, batteries, plaquettes, filtres, etc.)
- Procéder aux opérations de maintenance et de réparation sur les véhicules électriques et hybrides ;
- Procéder aux opérations de dépannage et de réparation des véhicules de l'administration ;
- Effectuer des opérations simples de carrosserie ;
- Assurer l'équipement spécifique des véhicules douaniers de la branche surveillance (installation des sirènes deux tons, sérigraphie) ;
- Réaliser des diagnostics en utilisant les outils électroniques et informatiques mis à la disposition du service ;
- Participer, en lien avec les équipes de surveillance, à la fouille et au démontage de véhicules susceptibles de dissimuler des marchandises de fraude ;
- Présenter les véhicules de la douane au contrôle technique ;
- Assurer le transfert des véhicules à l'occasion des rotations administratives ;
- Délivrer un avis technique sur le renouvellement des moyens de transport ;
- Suivre l'état des stocks de pièces détachées et des approvisionnements.

Compétences rattachées au poste

| Savoirs | Savoir-faire | Savoir-être |
|--|--|----------------------------|
| Connaître les principes fondamentaux en mécanique automobile | Élaborer un diagnostic | Sens de l'observation |
| Posséder les connaissances de base en électricité automobile | Évaluer des risques techniques | Rigueur / fiabilité |
| Connaître et appliquer les règles de sécurité | Procéder aux réparations et au dépannage des véhicules | Autonomie |
| Expérience dans le domaine technique | Utiliser les outils de diagnostic | Réactivité |
| | | Esprit d'équipe |
| | | Adaptabilité |
| | | Discrétion professionnelle |

Environnement professionnel du poste

Activités du service

Le service technique automobile d'Île-de-France situé 21/23 rue des Sablons, ZAC de Haie Griselle, à Boissy-Saint-Léger (94 470), a pour mission d'effectuer la maintenance et les réparations (hors carrosserie) des véhicules mis à la disposition des services douaniers d'Île-de-France.

Composition et effectifs du service après recrutement

8 personnes : 1 chef du service technique automobile, 1 assistant administratif et 6 mécaniciens.

Liaisons fonctionnelles et hiérarchiques

Chef du service technique automobile ;
Gestionnaire du parc automobile interrégional ;
Cheffe du pôle logistique et informatique interrégional ;
Directeur interrégional des douanes d'Île-de-France.

Conditions particulières d'exercice du poste

- Grande disponibilité (possibilité de travail de nuit, les fins de semaine et/ou les jours fériés) ;
- Permis de conduire B vivement souhaité ;
- Détention des habilitations nécessaires à l'entretien des véhicules électriques et hybrides très appréciée ;
- Justification des conditions de santé particulières prévues par l'[article 4 du décret n° 79-88 du 25 janvier 1979 modifié](#) fixant le statut particulier des corps des agents de constatation des douanes et l'[arrêté du 23 décembre 2022 précisant les conditions de santé particulières exigées](#) des agents de la direction générale des douanes et droits indirects qui exercent des fonctions de surveillance et les modalités de leur vérification à l'entrée dans le corps et en cours de carrière ;
- Obligation d'observer strictement les règles déontologiques attendues des agents des douanes (une enquête administrative préalable au recrutement et la vérification du bulletin n° 2 du casier judiciaire seront systématiquement effectuées pour tous les candidats).

Perspectives d'évolution du poste

- Titularisation dans le grade d'agent de constatation douze mois après la prise de fonctions ;
- Obligation de suivre des formations continues pour maintenir un niveau de technicité élevé ;
- Possibilité de promotion par concours interne, examen professionnel ou tableau d'avancement selon conditions statutaires.